



> Actualités juridiques du village : C'est vous qui écrivez l'actu (...) > Société et autres thématiques...

## La justice ne connaît pas la crise !

Lundi  
1er  
Octobre  
2012

La Ministre de la Justice, Christine Taubira, a annoncé vendredi dernier le budget consacré au Ministère de la Justice pour l'année 2013. Un budget en progression puisqu'il sera désormais porté à 7,7 milliards d'euros (+4,3% par rapport à 2012).

Avec ce budget alloué, l'objectif est de créer 6.000 places de prison d'ici 2017 pour atteindre 63.000 places contre environ 57.400 actuellement. Un objectif qui reste éloigné du projet de loi voté en février 2012 par l'ancien gouvernement qui prévoyait la création de 80.000 places d'ici 2017. Sur ce point, Christine Taubira a tenu à mettre les choses au clair, elle n'entend pas "stopper ce qui a déjà commencé" afin de ne "pas faire perdre d'argent à l'Etat", mais s'est dite décidée à "regarder les financements et les besoins réels". Selon les statistiques de l'administration pénitentiaire, il y avait 57.385 places de prison au 1er septembre 2012 pour 66.126 détenus, ce qui représente un taux d'occupation de 115,2%. Le record absolu avait été atteint le 1er juillet 2012, avec 67.373 détenus et un taux d'occupation de 117,3%.

### ***"Un budget en croissance depuis 2002"***

Le budget de la justice est un des rares avec celui de l'éducation à s'accroître, le nombre d'emplois également puisque 1500 seront créés durant la période 2013/2015. Ces moyens mis au service de la Justice permettront en outre de "refaire de la jeunesse une priorité", en renforçant notamment la spécificité de la protection judiciaire de la jeunesse, parce "qu'un jeune est encore un adulte en devenir, et qu'il faut réaffirmer cette évidence", déclare Christine Taubira.

Elle ajoute que *“des moyens seront octroyés pour que les mesures de prise en charge prononcées par les juges puissent être mises en œuvre rapidement et que les réponses judiciaires soient diversifiées (centres éducatifs fermés, milieu ouvert, classes relais, accompagnement pédopsychiatrique).”*

Concernant la justice civile, *“des emplois sont créés dans les tribunaux d'instances (principalement des emplois de greffiers), et un important programme immobilier sera conduit pour offrir aux justiciables de bonnes conditions d'accueil et aux personnels un cadre de travail satisfaisant”*. Dans son programme, Christine Taubira souhaite également *“développer l'application des peines, à la fois en renforçant les effectifs des juges d'application des peines mais aussi ceux des services pénitentiaires d'insertion et de probation”*.


Pour ce qui est de la réinsertion des ex détenus et afin de prévenir toute récidive, *“accroître les moyens consacrés à la réinsertion est impératif ; le temps de la détention doit être un temps utile”*.

Quoi qu'il en soit et ce malgré un budget qui reste insuffisant compte tenu des besoins, la Ministre de la Justice a les cartes en main pour donner un nouvel élan à une Justice *“à la fois plus efficace et plus humaine”*.

**RECOMMANDEZ-VOUS CET ARTICLE ?**  
Donnez une note de 1 à 5 à cet article :  
L'avez-vous apprécié ?

★★★★★ 43 votes

Partager cet article sur :



**Mehdi Kasby**  
Rédaction du Village de la Justice

[Répondre à cet article](#)

---

Le village de la justice est le premier site de la communauté des juristes depuis 1997.  
Avocats, juristes d'entreprises et salariés, magistrats, étudiants, notaires, huissiers, fiscalistes, RH, experts et conseils etc y trouvent de nombreuses informations et participent à la communauté, s'informent, établissent leur réseau, recrutent...

[Fil RSS général du Village accessible ici](#) | [Plan du site](#) | [Editeur](#) - [Publicité](#)

... un site ...